

- Intimés, *vide* Appel de la décision du bureau des délégués...
- Inventaire, *vide* Partage.....
- Juge de Paix, *vide* Dommages.....
- Juge de paix, *vide* Extradition.
- Jurés, *vide* Procédure Criminelle.....
- Juridiction. Il faut poursuivre dans le district où le droit d'action a pris naissance, et le fait de dater un contrat d'un endroit différent de celui où il a été passé, ne donne pas juridiction au tribunal du lieu ou le contrat est daté. 261
- Juridiction. Le propriétaire d'un papier nouvelles peut poursuivre ses abonnés, pour le recouvrement de leur abonnement dans le district où le journal est publié, et est mis à la malle à l'adresse de ces abonnés, et que c'est là le lieu où le droit d'action a pris naissance..... 543
- Langelier F. Privilèges et Hypothèques..... 370
- Larcin. La section 110 de l'Acte concernant le larcin et les autres offenses de même nature Chap. 21 des Statuts du Canada de 1869, 32-33 Victoria, doit s'interpréter comme ne s'appliquant qu'à la privation temporaire de la propriété..... 116
- Libelle, *vide* Procédure Criminelle.....
- Licitation, *vide* Action Possessoire.....
- Liqueurs Enivrantes. Il n'y a pas d'action pour le prix de liqueurs enivrantes vendues par des cabaretiers pour être bues sur le lieu, à d'autres que des voyageurs, même lorsque le débiteur a reconnu la dette, la nature n'en étant pas changée par la reconnaissance..... 183
- Lettres Patentes, *vide* Constitutionnalité.....
- Lettres Patentes, *vide* Actionnaire.....
- Liste Electorale, *vide* Rôle d'évaluation.....
- Liste Electoral. La requête en appel de la révision d'une liste d'électeurs, est, d'après l'acte électoral de Québec, 38 Victoria, ch. 7, une procédure non contentieuse, ou il n'est pas nécessaire de mettre la corporation qui a révisé la liste partie en cause, ni de lui faire signifier la requête.